

<b>STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE</b>	
PMI	Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile.  Placés sous l'autorité du président du conseil départemental, les PMI assurent la protection de la santé de la mère et de l'enfant. Ils sont chargés du contrôle des assistants maternels et des EAJE.
EAJE	Établissement d'Accueil du Jeune Enfant. Ce terme regroupe tous les types d'établissement accueillant des enfants de moins de 6 ans.
Classe passerelle	Dispositif expérimental qui accueille des enfants de 2 à 3 ans dans une école maternelle afin de faciliter leur transition vers l'école. Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un éducateur de jeunes enfants
Crèche collective	Etablissement accueillant des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle de façon régulière toute l'année.
Crèche d'entreprise ou inter-entreprises	Etablissement accueillant des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Tout ou partie des places sont réservées aux salariés de l'entreprise ou de l'administration
Crèche familiale ou service d'accueil familial	Services d'accueil familial employant des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile en journée et se rendent à intervalles réguliers dans les locaux du service d'accueil familial pour participer à différentes activités
Crèche parentale	Etablissement accueillant des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, géré par une association de parents qui participent à l'accueil des enfants
Établissement multi-accueil	Etablissement accueillant des enfants de 2 mois et demi à 6 ans et associant différents types d'accueils : régulier et occasionnel
Halte-garderie	Etablissement accueillant des enfants de 2 mois et demi à 6 ans de manière occasionnelle ou ponctuelle
Jardin d'enfants	Etablissement accueillant exclusivement des enfants âgés de 2 à 6 ans non scolarisés ou scolarisés à temps partiel, de façon régulière toute l'année
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents. Ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges
Micro-crèche	Etablissement accueillant au maximum dix enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

Assistant (e) maternel(le)	<p>Professionnel de la petite enfance agréé pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles (MAM) des enfants mineurs, généralement âgés de moins de 6 ans.</p>
MAM	<p>Maison d'Assistantes Maternelles. Regroupement de quatre assistantes maternelles agréées au plus dans un local dans lequel ils/elles accueillent des enfants mineurs, généralement âgés de moins de 6 ans.</p>
RAM	<p>Relais Assistantes Maternelles. Lieu d'information au service des parents, des assistantes maternelles et offrant aux assistantes maternelles un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière.</p>
RAP	<p>Relais d'Auxiliaires Parentaux. Les auxiliaires parentaux ou gardes à domicile gardent un ou plusieurs enfants au domicile de leurs parents. Ils sont employés soit par les parents, soit par un service de garde à domicile.</p>